

13 OCT 2020 UTILIS-TOUS ?

MARSEILLE ♦ 7^E ÉDITION

DOSSIER
PARTENAIRE

MARSEILLE ◇ 7^E ÉDITION

13
OCT
UTILE ?
26

Le Centre d'innovation et d'usages en santé (CIUS) organise sa 7^e édition de la Journée des acteurs engagés pour le progrès, le 13 octobre prochain au MUCM, à Marseille.

Le thème 2026, « **UTILE ?** », apporte une dimension supplémentaire à votre présence.

Pourquoi prendre un stand ?

Votre entreprise ne vient pas simplement « exposer », elle vient rencontrer ceux qui peuvent utiliser, recommander, déployer ou accompagner votre solution :

- directions d'établissements ;
- professionnels du sanitaire et du médico-social ;
- acteurs de l'autonomie et du bien-vieillir ;
- institutionnels et décideurs ;
- professionnels de l'innovation ;
- porteurs de projets et partenaires potentiels.

Le CIUS revendique précisément cette volonté de réunir l'ensemble des acteurs de l'écosystème pour favoriser les échanges et faire naître des collaborations.

Donner de la visibilité à votre solution

Dans un environnement où les offres innovantes se multiplient, être présent physiquement permet de :

- présenter votre solution
- démontrer son intérêt concret
- répondre directement aux questions des professionnels
- recueillir les besoins du terrain
- identifier de nouveaux projets

L'objectif n'est donc pas seulement de gagner en visibilité, mais de transformer la visibilité en contacts qualifiés.

Si votre entreprise intervient dans :

l'e-santé • le numérique • l'IA • les dispositifs médicaux • l'autonomie • le grand âge • le médico-social • la prévention • la qualité de vie • les services aux établissements • la transformation des organisations • les solutions innovantes...

votre présence prend tout son sens.

Ne soyez pas seulement fournisseur d'une solution.

Venez démontrer en quoi votre innovation est UTILE.

L'équipe Héral reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et pour vous accompagner dans votre participation.



Le CIUS, créé en 2010, transforme les idées en solutions concrètes pour la santé de demain. Depuis 2019, il rassemble chaque année des acteurs partageant une vision commune : faire progresser la e-santé, simplifier les parcours de soins, améliorer l'autonomie, le bien-être et le bien-vieillir.

www.ciusante.org

héral

13-17, rue de Pouy - 75013 Paris - Tél.: 0145 73 69 20

MARSEILLE ◇ 7^E ÉDITION

13
OCT
26
UTILE ?

Préprogramme

Acte 1 : Qu'est-ce que l'UTILITÉ ?

- 10h** **Accueil café**
- 10h15** **Discours d'ouverture**
- 10h30** **Masterclass introductive**
Construire une IA utile à l'humain
- 11h15** **Talks courts**
Utile en action : des solutions qui font la preuve de leur utilité
- 11h30** **Pause**

Acte 2 : Déployer une santé utile

- 11h30** **Table ronde**
Comment déployer une santé utile ONE HEALTH
- 12h** **De soigner à prendre soin :**
la responsabilité populationnelle, nouvelle boussole d'une santé utile
- Les angles oubliés**
Qui répare l'angle mort féminin : les femtechs, la recherche ou les pouvoirs publics ?
- L'apport des tiers-lieux en santé utile pour les territoires**
- 13h** **Déjeuner**

Acte 3 : Jusqu'où l'IA est-elle utile ? Dans la réalité

- 14h** **Débat - de l'innovation à l'intégration clinique :**
Quelles collaborations entre les offreurs de solutions et les établissements pour une IA réellement utile ?
- L'apport de l'IA dans la préconsultation**
- Déployer efficacement :**
Comment qualifier les cas d'usage réellement porteurs de valeur ?
- 14h45** **Pause**

Acte 4 : Changer les pratiques

- 15h** **Atelier**
Co-construction de la boîte à outils de RESPOP
- Chaire TAPI**
- Expérience patient 2040**
RETEX des ateliers design fiction
- 15h45** **Pause**
- 16h** **Le leadership d'impact**
Mesure et études d'usages
- 17h15** **Clôture - conclusion**

MARSEILLE ◇ 7^E ÉDITION

13
OCT
UTILE ?
26

Participation

Société		
Nom		
Prénom		
Fonction		
Adresse		
Code postal	Ville	
Téléphone	Portable	
Mail		
n°TVA	SIREN	
SIRET		

☐ **Starter** 1500 € HT **1800 € TTC**
• Insertion de votre documentation* dans les pochettes des congressistes
• Référencement dans la liste des partenaires
• 1 badge déjeuner

☐ **Expert** 3000 € HT **3600 € TTC**
• Mise à disposition d'un espace d'environ 6 m² pour installer un totem
• Fourniture d'un mange-debout et deux tabourets
• Insertion de votre documentation* dans les pochettes des congressistes
• Référencement dans la liste des partenaires
• 2 badges déjeuner
• Une invitation pour le dîner lundi 12 octobre

+ Frais de dossier 480 € HT **576 € TTC**

Total (participation + frais de dossier) **€ TTC**

* Documentation (200 exemplaires) à faire parvenir impérativement
avant le **jeudi 1^{er} octobre 2026** à Héral - 13, rue de Pouy - 75013 Paris.

☐ **J'ai lu et j'accepte les conditions générales jointes à ce document**

Acompte à joindre à votre réservation :

50 % du montant TTC par virement bancaire.
IBAN : FR76 10207 00011 04011055180 12
Domiciliation : BPRIVES ITALIE
BIC : CCBPFRPPMTG

À retourner à Héral
13, rue de Pouy 75013 Paris
Virginie Boy v.boy@heral-pub.fr
Nicolas Berndt n.berndt@heral-pub.fr

héral Tél. : 0145 73 69 20

Date, signature et cachet

MARSEILLE ◇ 7^E ÉDITION

13
OCT
UTILE ?
26

Lieu de la manifestation

CONTACTS

MUCEM

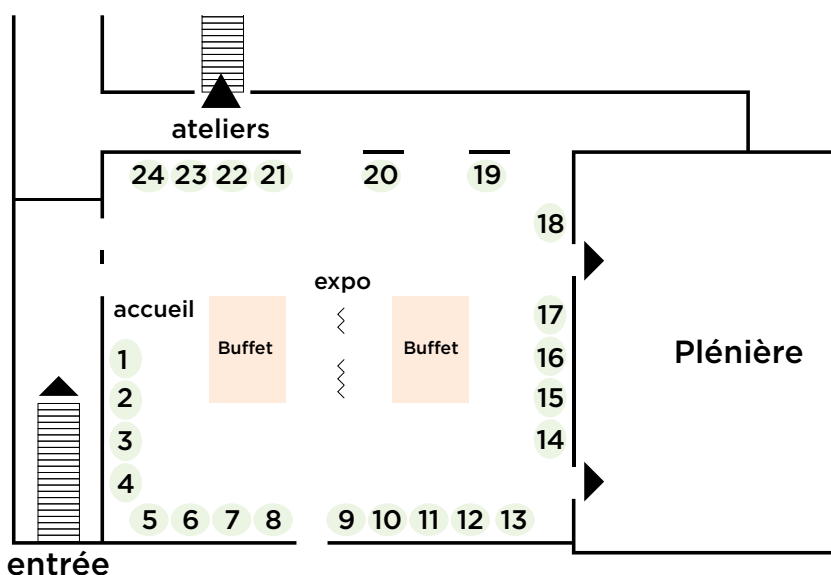
Esplanade du J4,
13002 Marseille

Nicolas Berndt

n.berndt@heral-pub.fr
06 22 16 49 69

Virginie Boy

v.boy@heral-pub.fr
06 67 11 26 17



MARSEILLE ◇ 7^E ÉDITION

13
OCT
UTILE ?
26

Conditions générales de réservation

INSCRIPTIONS

La réservation du stand selon les prestations sélectionnées dans le bulletin de participation est confirmée à compter de la réception du bon de commande complété et signé ainsi que du paiement d'un acompte de 50%. Une facture d'acompte est délivrée.

Le solde est dû au plus tard 15 jours avant la tenue de l'évènement et rend définitive la réservation. À défaut de paiement dans le délai, l'organisateur est en droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant.

L'emplacement du stand est attribué par l'organisateur, au fur et à mesure des réservations, en fonction du plan général du salon et en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par l'exposant (nature des produits, disposition du stand, surface...).

L'exposant peut annuler sa réservation sans frais au plus tard 30 jours calendaires avant le 1^{er} jour de l'évènement.

Les paiements sont à effectuer par chèque ou virement sur le compte d'Héral, organisateur de l'évènement. Tout retard de paiement entraîne de plein droit des intérêts de retard à trois fois le taux d'intérêt légal, l'application d'une indemnité forfaitaire de 40 euros et peut conduire à l'annulation de la réservation aux frais de l'exposant.

En cas de modifications de l'évènement :

- si l'évènement est reporté à une date définie, la réservation est automatiquement reportée à cette nouvelle date. L'acompte (ou le solde) est conservé ;
- si l'évènement est annulé, l'acompte (ou le solde) est restitué dans un délai de 30 jours ;
- si l'évènement est reporté sans date définie, l'exposant peut, soit décider de maintenir son inscription, soit demander un remboursement.

En cas d'annulation due à un cas fortuit ou de force majeure (notamment grèves, incendie, inondation, mesures administratives), par définition extérieur à tout fait de l'organisateur, aucun remboursement ni indemnité ne seront dus de part et d'autre.

RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Outre l'assurance couvrant les objets et matériels exposés, et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes les assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers pour les dommages directs et indirects. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques survenus lors du déroulement de l'évènement et non causés par son fait.

En cas de litige, l'exposant adresse d'abord à Héral et par écrit le motif de sa réclamation. Le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.